



HAL
open science

La COP, le débat multilatéral et le rôle des institutions d'enseignement supérieur et de recherche

Sylvain Antoniotti

► **To cite this version:**

Sylvain Antoniotti. La COP, le débat multilatéral et le rôle des institutions d'enseignement supérieur et de recherche. 2024, <https://www.institutmontaigne.org/expressions/informer-pour-agir-la-diplomatie-scientifique-au-coeur-des-cop>. hal-04760825

HAL Id: hal-04760825

<https://hal.science/hal-04760825v1>

Submitted on 30 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Perspective

La COP, le débat multilatéral et le rôle des institutions d'enseignement supérieur et de recherche

Par Sylvain Antoniotti, Directeur de Recherche au CNRS et Vice-Président d'Université Côte d'Azur en charge de l'Initiative d'Excellence (IdEx)

La [COP28](#) vient de se terminer à Dubaï (Émirats Arabes Unis) et de nombreux observateurs, y compris les plus avisés comme des membres du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), saluent des décisions importantes, voire historiques. D'autres sont plus mitigés ou critiques, et chacun peut y voir le verre à moitié plein ou le verre à moitié vide. Il faut préciser que les Conférences des Parties (COP) prennent des décisions plus ou moins contraignantes par la voie du consensus, c'est-à-dire ne rencontrant aucune opposition, autrement dit *presque* à l'unanimité. On attribue à Georges Clemenceau ces mots : « Pour prendre une décision, il faut être un nombre impair de personnes, et trois c'est déjà trop ». A la COP28, les États étaient cent quatre-vingt-dix-huit. La quête du consensus explique ainsi la lenteur des progrès face à l'urgence climatique et environnementale et alimente ce sentiment éprouvé tant par les ONG et les représentants des pays qui subissent le plus ces changements que par le grand public que les COP ne progressent que trop faiblement sur le sujet, qu'elles déçoivent.

L'extrait suivant de la [Decision -/CMA.5 Outcome of the first global stocktake](#) adoptée à l'issue de cette 28^{ème} édition portant sur le premier bilan mondial, relatif au sujet le plus controversé des énergies fossiles, comporte pourtant 3 éléments notables :

« Transitioning away from fossil fuels in energy systems, in a just, orderly and equitable manner, accelerating action in this critical decade, so as to achieve net zero by 2050 in keeping with the science ».

- l'évocation d'une transition hors des énergies fossiles, chacun à son rythme, même s'il ne s'agit pas d'une sortie claire (*phasing-out*), réclamée par l'Union européenne et plus d'une centaine d'États ;
- la cible de 2050 pour la fin des émissions de carbone (*net zero*) ;
- la référence à la science.

Cette dernière mention est une reconnaissance supplémentaire pour les nombreux scientifiques qui, depuis la 1^{ère} COP et à longueur de publications scientifiques, de rapports, de conférences et d'interventions dans les médias mettent à disposition des décideurs des informations de première qualité trop souvent négligées ou ignorées. En effet, bien que pas toujours entendus, les membres de la communauté académique occupent depuis de nombreuses années, notamment au travers du GIEC, une place essentielle dans le dialogue multilatéral et apportent un éclairage scientifique essentiel dans la compréhension des enjeux et des phénomènes à l'œuvre.

L'indispensable mais si compliqué dialogue multilatéral

En marge des négociations, la COP c'est également des dizaines, des centaines d'animations et d'évènements au sein de la [zone bleue](#) (pour les représentants d'institutions accréditées) et de la [zone verte](#) (pour la société civile plus largement et qui ne nécessite pas d'accréditation officielle de l'UNFCCC). En zone bleue, de nombreux États, organisations, entités peuvent disposer, moyennant finance, de pavillons et d'espaces pour partager, échanger et délivrer leur(s) message(s). Au détour d'une table ronde sur l'industrie minière, on écoute des échanges entre le président d'une entreprise d'exploitation de gisements de lithium, indispensable à la fabrication des batteries des véhicules électriques qui nous aideront à sortir des énergies fossiles, un professeur d'université, une conseillère principale du groupement IRMA (*Initiative for Responsible Mining Assurance*), et une représentante d'un peuple autochtone de l'Atacama au Chili vivant à proximité d'une exploitation. Pas de solution globale durable sans prendre en compte les connaissances, les points de vue, les intérêts, les besoins et les contraintes de chacun. Ce dialogue multilatéral doit aussi inspirer la conception, la mise en œuvre, le pilotage et l'évaluation des programmes de recherche et d'innovation impliquant le monde académique, le monde socio-industriel, les autorités, les citoyens et l'environnement.

Le rôle des institutions d'enseignement supérieur et de recherche

Les institutions d'enseignement supérieur et de recherche sont en première ligne pour dévoiler des connaissances nouvelles, apporter des solutions techniques ou organisationnelles, former les jeunes générations et les futurs décideurs, et sensibiliser le grand public. A ce titre, l'alliance [U7+](#) et une vingtaine de réseaux d'Universités sont impliqués dans la création du [Network of climate networks](#), coalition d'universités engagées face à l'urgence climatique. La nouveauté de cette coalition est qu'elle assume clairement son souhait d'exercer une influence sur les décisions politiques.

Dépasant leurs missions fondamentales, de plus en plus d'universités prônent fortement le multilatéralisme et la participation à des forums de discussions diversifiés, réunissant toutes les parties prenantes pour accompagner ces grandes transitions. Nombreux sont les défis qui se poseront à l'humanité et qui nécessiteront une approche interdisciplinaire ou transdisciplinaire. C'est un aspect en plein essor de la diplomatie scientifique, qui au-delà d'être un instrument de la politique d'influence des États et vecteur de leur rayonnement, permet le traitement de sujets diplomatiques en lien avec les enjeux globaux (changement climatique, développement et équilibre durable, santé globale, paix et démocratie, accès à l'éducation et à l'enseignement supérieur, ...). La science dans la diplomatie permet cet éclairage scientifique indispensable à la compréhension de problématiques complexes et à la prise de décisions pertinentes dans l'intérêt global transcendant celui des États.

Il appartient également aux membres de la communauté académique de faciliter le transfert de connaissances vers les décideurs, de comprendre les besoins et d'y répondre, et de faire la transition d'une science d'impact au sens bibliométrique à une science d'impact sociétal, par de la recherche fondamentale comme de la recherche appliquée de qualité. Bien que cela commence à être pris en compte dans certains pays, on constate tout de même un écart entre la somme des connaissances accumulées par les scientifiques et les grandes décisions prises par les autorités et cette situation ne peut être analysée de façon caricaturale. La création d'espaces de discussion entre les parties et la formation des décideurs et négociateurs doivent avoir pour objectif de combler ce fossé. Certains s'étonnent par ailleurs de la constitution en France d'un Conseil présidentiel de la Science, annoncé par le président

de la République française Emmanuel Macron le 7 décembre 2023, dans lequel certaines grandes disciplines scientifiques sont absentes alors que notre pays ne manque pas d'instances et de structures à qui confier des travaux d'expertise scientifique : France Université, Udice, HCERES, CoNRS, expertises collectives en Santé Publique (INSERM), sociétés savantes, académies... Le risque à laisser s'accroître cet écart entre l'état des connaissances et les orientations et décisions prises par les dirigeants publics et privés finirait par aboutir à une rupture entre ces flux savoirs/actions engendrant erreurs et arbitraire, renforçant la défiance envers les institutions, favorisant l'obscurantisme, y compris dans son volet numérique avec les *fake news* et conduisant *in fine* à la dégradation des conditions de vie sur terre et la ruine de nos civilisations.

Remerciements : Saranne Comel, Erwin Franquet, Jean-Christophe Martin et Cécile Sabourault.